Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, le porte-voix des associations en région (/experiences/le-mouvement-associatif-auvergne-rhone-alpes-le-porte-voix-des-associations-en-region)

Chapo

En regroupant douze réseaux associatifs issus de différents secteurs (sport, santé, culture, rural, développement durable, jeunesse, éducation populaire, tourisme…), le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes représente environ une association sur deux en région.

Il a trois missions principales :

- Défendre et promouvoir la vie associative dans les politiques publiques : il participe à la gouvernance du FDVA [1], s'engage dans la défense des intérêts des associations (publication d'un plaidoyer lors des dernières élections municipales notamment) et co-anime des espaces de concertation et de dialogue tels que la commission régionale de la vie associative (CRVA).
- Agir sur l'économie et promouvoir un emploi associatif de qualité : il anime, aux côtés de la Cress [2], de France Active Aura et de l'Udes [3], une démarche visant à outiller les petites et moyennes associations employeuses (https://www.pmae-aura.org) en proposant des rencontres thématiques et des ressources. Il y a en effet plus de 22 000 associations employeuses en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui en fait un secteur plus important que le transport ou la construction.
- Coopérer et développer des partenariats : il œuvre, par exemple, à inscrire les enjeux associatifs dans l'économie sociale et solidaire en partenariat avec la Cress, mais s'attache également à mobiliser les acteurs associatifs autour de la transition écologique (https://actu.graine-ara.org/actualite/emergence-dune-dynamique-inter-associative) en lien avec le Graine, l'Ireps, l'Auracs et Labo Cités.

Le Mouvement associatif Aura travaille à une véritable reconnaissance des valeurs des associations et s’engage pour les faire reconnaître comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil au service de l’intérêt général. Les acteurs associatifs de la politique de la ville ne doivent pas hésiter à s’en saisir dans une optique de développement et de consolidation.

••• *Plus d’informations : Amélie Peyrard, déléguée régionale, apeyrard@lemouvementassociatif.org – https://lemouvementassociatif-aura.org (https://lemouvementassociatif-aura.org)*

[1] Fonds de développement de la vie associative.
[2] Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.
[3] Union des employeurs de l’économie sociale.